



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Irvin Pelletier	1
Élection du vice-président, M. Henri-François Gauthier	1

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Irvin Pelletier, président de la commission

Mme Lorraine Richard
M. Emmanuel Dubourg

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Onze heures quarante-six minutes)

Le Président (M. Chagnon): Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte.

Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 6 novembre 2012, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait — c'est ça — à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Irvin Pelletier

Je suis prêt à recevoir une proposition. Alors, Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard (Duplessis): Merci. Conformément à notre règlement, je propose que le député de Rimouski soit élu président de la Commission des finances publiques pour la durée du mandat.

Le Président (M. Chagnon): Je vous remercie, Mme la députée de Duplessis. Est-ce que M. le député de Rimouski accepte la mise en nomination?

M. Pelletier (Rimouski): J'accepte avec plaisir, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Alors, est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement acceptent aussi cette proposition?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle adoptent aussi cette motion?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition adoptent aussi cette motion?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté. Il ne me reste plus rien qu'à souhaiter une bonne chance au député de Rimouski mais surtout le féliciter pour la présidence de la commission et l'inviter à prendre ma place pour procéder à l'élection de la vice-présidence.

Le Président (M. Pelletier, Rimouski): Je vous remercie beaucoup de votre confiance. Je l'apprecie beaucoup, d'autant plus que la Commission des finances publiques, ça fait plusieurs années que j'y siége, puis on a souventefois à l'appeler, puis mon collègue de Viau est au courant aussi. Souventefois, on l'appelait «la commission», mais c'est très péjoratif, tout le monde travaille fort dans les commissions parlementaires.

Élection du vice-président, M. Henri-François Gauthier

Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président ou vice-présidente. M. le député de Viau.

M. Dubourg: Merci, M. le Président. Je tiens aussi à vous féliciter pour accéder au poste de président de la Commission des finances publiques. C'est vrai que nous avons l'habitude de travailler sur cette commission.

Et je voudrais profiter aussi de l'occasion pour proposer que le député de Verdun, M. Henri-François Gauthier, soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Pelletier, Rimouski): Merci, M. le député de Viau. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Pelletier, Rimouski): Adopté. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Pelletier, Rimouski): Est-ce que, de la part du deuxième groupe de l'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Pelletier, Rimouski): Adopté. Merci beaucoup.

Je déclare donc le député de Verdun élu vice-président de la Commission des finances publiques et je le félicite par la même occasion.

Je lève la séance. La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 49)